

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Franc de Port.)

6^{me} année.

Sainte Anne de la Pocatière, 15 novembre 1866.

Numéro 2

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emprons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES PLANTES CULTIVÉES EN GRAND POUR LEURS RACINES.

Dans tous les pays où l'agriculture est perfectionnée, les plantes cultivées pour leurs racines trouvent une place considérable, et procurent de grands avantages. En effet, ses plantes qui ne peuvent être bien cultivées qu'après des sarclages et des rechaussages, ameublissent et nettoient parfaitement le sol ; et elles exemptent, par là, le cultivateur, de recourir à la jachère. Elles fournissent aussi une quantité considérable d'une nourriture excellente pour tous les animaux domestiques qu'on peut ainsi multiplier en bien plus grand nombre. Par conséquent, elles assurent une abondance d'engrais qui influe favorablement sur toutes les autres cultures. — De plus, ces plantes elles-mêmes se prêtent facilement et avantageusement à une foule d'applications, soit dans les arts, soit à la nourriture de l'homme, soit à celle des animaux.

Les plantes cultivées spécialement pour leurs racines sont nombreuses. Celles qui appartiennent spécialement à la grande culture sont la pomme de terre (patate), les navets, les carottes, les panais, les betteraves et le topinambour. Nous allons nous occuper successivement de chacune d'elles.

D'autres racines, telles que les oignons, sont aussi quelquefois cultivées en grand ; mais ce sont véritablement des cultures maraîchères, qui appartiennent par conséquent au jardinage ; aussi nous n'en traiterons pas ici.

De la pomme de terre (patate).

DE SES EMPLOIS ET DE SES USAGES.

La pomme de terre, si utile par ses nombreux usages, est originaire de l'Amérique méridionale ; elle a été trouvée sauvage dans le Chili et à Buénos-Ayres. Pourtant, Banks est

d'avis qu'elle a été apportée des parties élevées du Pérou, dans le voisinage de Quito, où on la nomme *patas*, en Espagne, vers le commencement du XVI^e siècle. De là, elle se serait répandue dans les autres parties de l'Europe, qui la reçurent aussi plus tard des colons de l'Amérique du nord.

Si la France ne doit pas l'introduction de ce tubercule chez elle à Permentier, c'est à ses écrits et à ses efforts qu'elle en doit la propagation, et ce n'est pas un de ses moindres titres à la reconnaissance publique.

On sait que ce philanthrope servit un jour un dîner où, depuis le pain jusqu'au café, tous les mets étaient uniquement composés des produits de la pomme terre.

Sans prétendre que cette plante puisse remplacer pour l'homme toutes les préparations alimentaires, nous ne craignons pas d'être démenti en affirmant qu'elle fournit à la table les apprêts les plus diversifiés. Mais nous nous contenterons d'indiquer l'emploi de cette racine, pour la nourriture de l'homme et des animaux.

Comme plante destinée à la nourriture de l'homme, la patate est incontestablement au premier rang. Des savants ont en vain voulu démontrer qu'elle ne peut pas nourrir l'homme ; il n'en est pas moins vrai que les Allemands, les Alsaciens, les Lorrains, les Irlandais, les Ecossais en font, une partie de l'année, leur nourriture unique.

Si nous prenons pour base de nos calculs les données généralement admises par les meilleurs économistes, 6 livres de pommes de terre équivalent à deux livres de blé. Maintenant, supposons qu'un arpent produise 1,410 livres de blé, ce qui est un assez beau rendement, et supposons qu'un arpent semé en pommes de terre, donne 17,500 livres de ces tubercules ; si on divise ce dernier résultat par trois, puisqu'il faut 3 livres de patates pour valoir 1 livre de blé, on aura 5,833 livres. D'après ce résultat, une étendue quelconque semée en patates, donnera, année commune, quatre fois autant de nourriture que la même étendue semée en blé, ou en d'autres termes, un arpent cultivé en pa-

tates nourrira, par ses produits, quatre fois autant de personnes, qu'un arpent cultivé en blé.

La faculté nutritive des pommes de terre pour la nourriture des animaux n'est mise en doute par personne. Des agronomes tels que Thaër et Pétir, pensent qu'il faut deux livres de ces tubercules pour équivaloir à une livre de foin ; Krantz estime qu'il n'en faut qu'une livre et quart. M. de Dombalse qui a sur ces auteurs le mérite d'avoir appuyé son opinion sur des faits positifs, au lieu de la déduire de probabilités très-équivoques, pense qu'il faut pour remplacer une livre de foin, une livre et trois quarts de patates cuites, et une livre et quatorze onces de patates crues. D'ailleurs, la variété des plantes, l'espèce de bétail, l'année et l'époque des expériences seraient plus que suffisantes pour concilier des opinions tant soit peu diverses.

On a observé que les patates crues contribuent à la production du lait, et cuites à celles de la graisse. Crues, elles doivent être administrées avec prudence. Données en trop grande abondance, elles sont regardées comme un régime débilitant.

On conseille de ne pas donner plus de la moitié de la ration qui doit composer la nourriture journalière. Ainsi, dans le cas où une vache consommerait 20 livres de foin par jour, on pourrait ne lui donner que 10 livres de foin et 15 à 20 livres de patates.

Pour l'engraissement des porcs, on commence par donner la pomme de terre crue. Quand l'animal est à moitié gras, on les fait cuire et avant de les lui présenter, on les laisse aigrir (sûrir), en y mélangeant quelque peu de farine d'orge, et on y jette un peu de sel ou de salpêtre.

Pour l'engraissement des bœufs, on suit la même marche, seulement on ne les laisse pas aigrir. Quelquefois, on se contente de les tremper dans l'eau bouillante afin de leur enlever leur crudité.

On a cru longtemps que les chevaux ne pouvaient consommer avec avantage les tubercules de la pomme de terre. Ceci est vrai, si on les leur donne crus ; mais cette assertion est fautive, s'il s'agit de tubercules cuits. Dans plusieurs cantons de la France, ce genre d'alimentation menace de remplacer l'avoine.

Les patates cuites et données aux volailles les font engraisser promptement et détermine une ponte abondante et précoce.

Les Allemands sont bien connus pour la consommation qu'ils font des pommes de terre diversement préparées, et nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur faisant connaître quelques économies domestiques en honneur chez ce peuple :

Ils font avec les pommes de terre cuites mélangées avec du lait caillé un fromage excellent et d'une digestion facile. Après avoir fait cuir et éplucher les tubercules, ils les écrasent de manière à en faire une pâte homogène, les mélangent avec une partie égale de caillé et laissent le tout reposer deux jours : ils pétrissent la masse une seconde fois, la mettent dans un vase bien couvert et au bout d'une semaine, ils ont un fromage d'un goût excellent.

Ils font un mélange semblable pour le beurre destiné à être mangé sur le pain, et ils s'en trouvent très-bien.

Cadet de Vaux a donné un moyen de faire avec la patate des peintures d'intérieur qui offrent une grande économie et propriété. Voici ce moyen : on prépare deux bouillies, l'une avec des pommes de terre cuites, épluchées et écrasées, l'autre avec du blanc d'Espagne. On mélange et on brasse les deux bouillies, en ayant soin de mettre deux parties et demie de la seconde, c'est-à-dire, de blanc d'Espagne, pour une seule partie de la première. Cette peinture s'étend au pinceau ; elle sèche promptement. Appliquée sur le bois, sur la pierre, sur le plâtre, elle ne s'écaille nullement. On peut la colorer avec diverses espèces d'ocres, de noir de fumée, etc.

La colle de pâte qu'on prépare avec la pomme de terre est bien plus économique que celle faite avec du blé.

Quant aux tiges de la pomme de terre, on a essayé de les donner en vert aux bestiaux, mais divers accidents ont démontré qu'on ne peut les utiliser ainsi, sans les exposer quelques jours au soleil et sans y ajouter du sel. D'ailleurs, il est aujourd'hui démontré que la coupe prématurée des tiges de patates diminue très-sensiblement la production et la croissance des tubercules.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

Depuis qu'on a recours à la voie des semis pour renouveler et multiplier les pommes de terre, le nombre des variétés s'est accru jusqu'à un tel point, qu'une classification complète est désormais illusoire. Les caractères qui distinguent chaque variété sont tellement insaisissables, qu'il serait impossible au botaniste le mieux exercé de donner pour chacune un signalement reposant sur des bases que la culture et le climat ne pussent désormais modifier.

Cette difficulté ne doit pas cependant nous empêcher d'indiquer quelques-unes des principales variétés ou races cultivées aujourd'hui.

Le *truffe d'août* est une des plus recommandables sous le rapport de la précocité et de ses qualités comestibles. Les tubercules sont ronds, et les yeux sont logés dans des cavités profondes, sans cependant qu'il y ait de protubérances à la surface. En la cultivant sur un terrain exposé au soleil du midi et bien abrité, on peut en obtenir, vers la mi-juillet, des tubercules mangeables, quoique non complètement mûrs.

La *chave*, qui est jaune, ronde, excellente, est plus productive que la précédente, et plus hâtive d'environ quinze jours.

La *grosse grise*, qui est hâtive et très-productive, prend une saveur fade en hiver, pour devenir sucrée au printemps.

La *grosse blanche* a un tubercule blanchâtre, maculé de rose, est très-gros et bosalé. Elle est généralement cultivée pour les bestiaux.

La *brugcoise* nommée aussi divergente, à cause de la disposition de ses tiges, est l'espèce qui s'est toujours montrée la plus productive.

La *patate rouge* a un tubercule très-gros et est éminemment propre aux terres humides.

La *patraque rouge* a un tubercule allongé, aplati et un peu pyriforme.

La *tardive d'Irlande* a l'inconvénient d'être peu productive, mais elle a l'avantage de rester longtemps dans les caves sans germer.

Nous pourrions augmenter considérablement ce tableau, mais un tel travail n'aurait qu'une utilité secondaire pour le cultivateur praticien ; cependant nous signalerons encore, dans notre prochaine *Causerie*, quelques races qui se distinguent par des qualités particulières.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Le 2 du présent, nous apprenions avec surprise et douleur la mort de J. Bte. Eric Dorion, écrivain, M. P. P. pour Drummond et Arthabaska. M. Dorion est décédé subitement, le jour de la Toussaint, vers cinq heures de l'après-midi, d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis quelques années.

M. Dorion était à peine âgé de quarante ans, mais si on considère l'énergie et l'activité qui ont si tôt brisé sa frêle organisation, il a beaucoup vécu.

La vie de cet homme, comme celle de tous les hommes publics, est du domaine de l'histoire et nous lui laisserons la tâche d'apprécier ses actes, bons ou mauvais.

Quant à nous, en présence de sa famille éplorée, de cette tombe qui vient de se fermer pour ne s'ouvrir qu'au jour terrible où le son effrayant de la trompette viendra faire tressaillir les cendres qu'elle contient, nous nous taisons, nous contentant d'adresser, du fond de notre cœur, une prière pour le repos de son âme.

Sur cette tombe encore, comme sur toutes celles qui s'entr'ouvrent et se ferment tous les jours, nous faisons et nous invitons tous nos lecteurs à faire avec nous ces tristes réflexions : Hélas ! cette âme " est entrée dans la maison de son éternité, " — " elle est tombée entre les mains du Dieu vivant, du roi dont la majesté fait trembler la nature entière, " *Rex tremenda majestatis.* — Tremblante et sans protection, elle a " rendu compte de son administration, " — "*Redde rationem velticationis tuæ.*" — " Et le livre où l'ange du Seigneur écrit toutes les actions d'un chacun de nous a été ouvert devant elle, " — "*Liber scriptus proferetur, in quo totum continetur, unde mundus judicetur.*" — Terminons ces considérations qui ont d'autant plus d'à-propos que nous les faisons dans le mois consacré à la dévotion aux âmes du purgatoire, par cette touchante invocation en faveur des âmes de nos parents, de nos amis et de tous ceux qui nous ont précédés dans le séjour de la mort : "*Recordare, Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ, ne me perdas illa die.*"

Maintenant, qu'il nous soit permis d'entrer dans d'autres considérations qui nous paraissent essentielles, vu les circonstances qui les amènent. La *Gazette des Campagnes* n'est pas seulement agricole, mais encore, elle a la prétention d'être une feuille catholique, et comme telle, elle doit s'occuper avant tout du bien

moral de ses lecteurs, elle doit s'appliquer à découvrir les dangers qui peuvent les menacer et les leur signaler, elle doit encore s'efforcer de briser l'enveloppe dont on couvre quelquefois l'erreur pour la faire accepter comme vérité, pour la montrer dans toute sa laideur et sa difformité. Et voilà ce que nous prétendons faire aujourd'hui.

Quand nous avons lu, sur la plupart des journaux ministériels, les notices biographiques consacrées à la mémoire de M. Dorion, et dans lesquelles on lui donnait le bénéfice de ses qualités naturelles, nous nous sommes dit : ces feuilles n'écoutent, sans doute, que leur esprit de justice, et elles sont en cela très-dignes d'éloges, mais nous craignons qu'on abuse quelque part de cette conduite généreuse, et que l'on s'en serve pour faire du scandale autour de cette tombe qui ne réclame que le silence et la prière. Nos prévisions ne se sont malheureusement que trop tôt réalisées, et un journaliste plus dévoué qu'éclairé s'est permis sur la conduite de ses adversaires politiques les réflexions les plus regrettables. Il faut n'avoir aucune idée des convenances, et porter un mauvais cœur dans sa poitrine pour se laisser aller à de tels excès de langage, sur la fosse d'un ami. Quel mauvais service rendu à la famille de M. Dorion ; elle réclame des consolations, des marques de sympathie, et on travaille à faire du bruit, du tumulte autour de sa demeure, on veut pousser à une discussion intempestive et qui pourrait être cause de bien des désagréments pour les intéressés. Que ne laissez-vous refroidir les cendres de votre ami, avant de les troubler ?

Voici un extrait d'un article que le *Journal de St. Hyacinthe* reproduit de l'*Union Nationale* qui n'échange plus avec nous :

" C'est le sort des belles intelligences de se faire vilipender par les méchants de leur vivant et d'être louées d'eux après leur mort. Ceux qui ne voyaient en elles, de leur vivant, que des organisations inutiles à la société, nuisibles à la morale, contraires à la religion, se plaisent après leur mort à relater ceux de leurs actes qui donnent le démenti à leurs calomnies. Tel qui était traité d'impie de son vivant, devient après sa mort un bon citoyen, qui a bien mérité de Dieu, en lui élevant des églises. Toutes sortes d'axiomes sont encore invoqués pour justifier cette justice tardive. " En face de cette tombe ent'ouverte, tous les dissentiments politiques se taisent " ou bien " des morts il ne faut rien dire, si ce n'est du bien ", (voici pourtant une phrase significative), sont autant de phrases écrites pour faire voir qu'on ne doit pas attacher beaucoup de valeur au mal que certaines gens disent des vivants, et attendre la vérité sur le compte de leurs adversaires que lorsque ceux-ci sont morts. Dans la certitude qu'on ne peut faire du bien aux bons et que leur éloge ne peut nuire aux méchants lorsqu'ils sont descendus dans la tombe, se trouve l'explication des bons procédés de la *Minerve*, à l'égard d'un homme auquel elle niait, hier encore, son droit à une place au soleil de son pays, et chez lequel elle découvre toutes espèces de bonnes qualités après sa

mort, en même temps qu'elle lui attribue le mérite d'avoir fondé une belle colonie, pris les moyens d'acquérir une grande popularité dans les townships et publié un excellent journal pour les populations des campagnes, sans compter que dans ses relations privées M. Dorion était un homme tout à fait agréable.

“ Tous ces éloges venant de ses adversaires les plus acharnés et les plus injustes, font honneur à M. Dorion, et montrent qu'il y a du bon, même chez les égoïstes dont la passion du lucre, de la grandeur et de la domination, contrarie généralement les pensées. ”

Peut-on être plus imprudent, et citer des phrases plus compromettantes pour une cause que l'on a à cœur de défendre ! D'abord, faire ressortir des qualités naturelles de quelqu'un, est-ce toujours faire son éloge ? Dire d'un homme qu'il a de l'énergie, de l'activité, de l'intelligence, qu'il est agréable dans ses relations privées, qu'il prend des moyens d'acquérir une grande popularité, etc., est-ce là faire l'aveu qu'il a été homme de bien, le bienfaiteur de ses semblables ? L'histoire ne nous fait-elle pas connaître une foule de grands génies qui ont été autant de fléaux pour l'humanité, qui ont mérité l'exécration de leur époque ? Qui avait un cœur plus sensible que Jean-Jacques Rousseau ? où trouver une imagination plus vive, quoique sale, une conversation plus enjouée, une activité plus grande que chez Voltaire, l'Attila de l'Eglise, le corrupteur par excellence des intelligences et des cœurs ?

De plus, dire de quelqu'un qu'il a bâti ou qu'il a contribué à bâtir une église, est-ce là donner une preuve incontestable que c'est un parfait catholique ? Non, confrère, et malgré votre jeune âge, vous devez savoir que des protestants, ici comme chez nos voisins, comme en Angleterre, ont fait tout cela, sans qu'ils aient jamais eu la pensée de venir s'y mêler aux catholiques pour participer à leurs sacrements ? Voyez-vous, le besoin de popularité, un calcul adroit, une spéculation entrevue, etc., peuvent produire tant d'œuvres qui étonnent les badauds !

Nous sommes loin de vouloir, par ce qui précède, détruire le bon effet que les éloges de certains de nos confrères ont pu produire en faveur de M. Dorion ; mais nous ne voudrions pas qu'on leur donnerait une plus haute portée que celle qu'ils ont en réalité, et qu'on se donnerait la peine d'en saisir le sens.

Maintenant passons à un autre ordre d'idées qui ont bien aussi leur importance. Il y a des journaux qui se croient la mission de diriger le clergé, et qui se permettent de l'appeler à leur tribunal à tout propos. Pour se donner raison d'en agir ainsi, et pour le faire condamner par ses crédules lecteurs, on se permet de tout embrouiller, de tout confondre. Par exemple, on dira : Le clergé se mêle des élections, donc il se mêle de politique. En agissant ainsi, il s'expose à la critique, et il perd du respect qui lui est dû, etc. Quel pitoyable raisonnement !

Quelle est la personne sensée, et tant soit peu éclairée qui ignore que dans les luttes électorales il y a tout autant de questions religieuses et sociales en jeu que de questions purement politiques ? Et dans ce cas, le

prêtre n'est-il pas sur son terrain, et n'a-t-il pas droit de dire hautement : Tel homme ne vous convient pas, à vous catholiques, car sa doctrine est anti-religieuse, anti-sociale. Non seulement il a droit d'agir ainsi, mais dans bien des circonstances, il le doit, c'est un devoir impérieux pour lui. Mais dira-t-on : “ Il s'expose à la critique, on le persécutera. ” — Le chef des prêtres, celui qui est descendu du ciel, qui est monté sur le calvaire pour leur tracer la voie, a-t-il craint les critiques des pharisiens, a-t-il eu peur de les appeler “ sépulcres blanchis, races de vipères. ” Il est vrai qu'il a excité leur indignation, mais lui, la sagesse incarnée, a-t-il gardé le silence pour mériter l'estime et le respect de ces hypocrites ? Pour ceux qui sont chargés de continuer l'œuvre du Dieu crucifié, doivent-ils se taire pour mériter l'approbation des hypocrites de nos jours ? Oui, le prêtre a le droit et quelquefois le devoir de donner son opinion sur les hommes qui viennent offrir leurs services aux électeurs, dans un temps d'élection, comme il a le droit et le devoir de dire à ceux dont il est chargé : “ Ne lisez pas telle publication, tel journal, ses enseignements sont dangereux, sa doctrine est pernicieuse ” et comme nous avons nous-même le droit de dire à ces confrères : Vous distribuez à vos lecteurs un venin dangereux, un poison mortel, vous répandez le scandale à profusion ; eh ! bien, vous serez forcés de répéter sur votre lit de mort ces tristes paroles d'un grand homme, qui avait aussi causé beaucoup de scandales par ses écrits : “ Mon Dieu, j'espère que vous me pardonneriez mes péchés personnels, tout nombreux qu'ils soient ; mais, ce qui porte le désespoir dans mon âme, ce sont les fautes que j'ai fait commettre aux autres, le scandale que j'ai donné par mes écrits ! ” Cet homme était Béranger, cet homme avait écrit contre le clergé de son temps. Rien d'étonnant dans son langage pour celui qui sait son catéchisme, l'enseignement de sa religion, qui n'a pas oublié ces paroles que Jésus adressait à ses disciples et à tous les prêtres : “ *Qui vos audit, me audit, et qui vos spernit, me spernit* ” celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise. Comment ! le prêtre est un autre Christ, *alter Christus*, — *il est le ministre de Dieu*. — Jésus est mort pour faire un prêtre, car une goutte de son sang, une larme, une prière suffisait pour sauver le genre humain, tandis que sa mort a été nécessaire pour faire un prêtre, et ce prêtre vous le méprisez, et vous travaillez par vos écrits à détruire chez les autres le respect et la confiance qui lui sont dûs. Pensez-y, c'est aux contempteurs des prêtres surtout que le Sauveur adresse ces terribles paroles : “ *Vous me chercherez, à l'heure de la mort, et vous ne me trouverez pas. — Alors je me moquerai de vous, je rirai de vous,* ” c'est-à-dire vous demanderez un prêtre, et ce prêtre que vous aurez méprisé, ne se trouvera pas pour vous.

Que le confrère que nous avons surtout en vue, ne s'imagine pas que nous agissons par aigreur ou pour tout autre motif condamnable ; non, notre but unique est de faire cesser ces allusions, ces attaques contre un corps qui a tant de titres à l'estime, à la recon-

naissance, au respect de tous les catholiques. Beaucoup de protestants, et ce sont ceux qui ont le plus de rapports avec le clergé, ne voudraient jamais écrire sur le compte de nos prêtres, ce qu'écrivent certains catholiques.

Nous pouvons dire, sans crainte de nous tromper, que tous les journalistes canadiens-français d'aujourd'hui ont reçu l'instruction et l'éducation dans des institutions dirigées par des prêtres; comment se fait-il donc qu'il s'en trouve parmi eux qui ont tant de haine pour des hommes qui se sont efforcés d'éclairer leur esprit, de développer leur intelligence et former leur cœur.

En terminant, nous conjurons tous nos confrères qui seraient tentés de renouveler les scandales qui ont été donnés dans le pays, par une certaine presse, de se rappeler ce qu'ils doivent au clergé, ce que le pays tout entier lui doit.

CORRESPONDANCE.

Apiculture.

(Suite.)

PRÉPARATION POUR HIVERNER LES ABEILLES.

Commençons par combattre une cause qui nuit beaucoup à la propagation des abeilles. Il est des gens qui, par ignorance sans doute, suffoquent les ruches pour s'emparer du miel des abeilles. L'automne est un arrêt de mort pour un grand nombre d'essaim. Cette destruction des abeilles ne peut être comprise qu'en supposant que le propriétaire ne connaît aucun moyen de s'emparer du miel autrement. Que l'on tue les bœufs et les autres animaux lorsqu'ils sont gras à point voulu, cela est raisonnable, il n'y a pas d'autres moyens d'obtenir leur viande, etc., nécessaire à l'homme; mais tuer un essaim, dont la dépouille est inutile, et dont la vie continuerait à enrichir le maître, est un acte inconcevable.

La description de la ruche nommée "Ruche de la fermière canadienne," a démontré la possibilité de s'emparer du miel à volonté. Pourquoi donc détruire les abeilles? Disons-le donc de suite aux destructeurs des abeilles: Procurez-vous de bonnes ruches, elles sont à bas prix, et vous conserverez les essaims qui vous donneront du miel abondamment les années suivantes. Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet, lorsque nous aurons à parler des soins à donner aux abeilles durant la saison de l'été.

La pratique a prouvé que plus les essaims sont populeux mieux ils supportent la saison rigoureuse. Pourquoi donc détruire un essaim? ne vaut-il pas mieux réunir deux essaims faibles pour en faire un fort, pour la belle saison suivante, que d'en suffoquer un l'automne et perdre l'autre l'hiver suivant. Ces réunions s'exécutent facilement et en toutes saisons avec de bonnes ruches. La ruche sus-nommée est au nombre de celles qui sont commodes. L'augmentation de la population d'un essaim n'est pas beaucoup en rapport avec la consommation du miel pour la nourriture des abeilles pendant l'hiver. Les soins à donner à un bon essaim ne demandent pas plus de trouble. Abandonnons donc la suffocation et apprenons à former de bons essaims.

L'apiculteur soigneux ne doit pas trop ambitionner. Si les abeilles doivent travailler au profit du propriétaire, celui-ci ne doit pas les ruiner. Le premier de septembre on doit lever les

boîtes à miel, placées sur les ruches dans la belle saison pour recueillir le miel. A cette période de l'année, les fleurs des forêts sont passées et celles des champs sont à leur fin. Il n'y a plus guère que la fleur du sarrasin qui puisse donner aux abeilles un miel rouge, de seconde qualité, peu recherché dans le commerce. Cependant ce miel convient bien aux abeilles comme provision d'hivernement. Ordinairement, dans le mois de septembre, les temps pluvieux sont fréquents, les abeilles ne sortent pas à la pluie. Les quelques jours de beau temps seront employés à compléter les provisions pour l'hiver. Les boîtes à miel enlevées, on ferme le passage de la ruche, par lequel les abeilles venaient dans la boîte à miel, avec une petite planche mince assujettie par un petit clou à chaque bout. On diminue l'entrée de la ruche avec un bois fait en coin, ne laissant une ouverture pour le passage que de quatre lignes. Ceci est fait pour prévenir le pillage des ruches faibles en population. Les abeilles assaillantes n'osent pas s'aventurer dans un passage étroit. Les abeilles gardiennes de l'entrée de la ruche suffiront pour les éloigner.

Lorsqu'on a ôté les boîtes à miel il faut immédiatement faire sortir les abeilles qui s'y trouvent. Voici comment on opère: On enlève les boîtes à miel d'une ruche, on les porte à l'ombre d'un arbre. On place sous cet arbre une table, sur cette table on place une boîte l'ouverture en haut; cette boîte est couverte d'une planche à miel dont les trous ouverts correspondent à l'ouverture inférieure des boîtes à miel, on peut placer plusieurs boîtes à miel ensemble, pourvu qu'elles viennent de la même ruche, les deux ouvertures étant libres, les abeilles peuvent descendre dans la boîte inférieure sans obstacle. Aussitôt, on déplace avec un couteau une des vitres à laquelle les gâteaux ne touchent point. L'ouverture doit être très petite, seulement pour permettre de souffler avec force et à plusieurs reprises sur les abeilles. Elles entrent aussitôt en bruissement, et elles s'empresent de descendre dans la boîte vide placée au-dessous. Quand la plus grande partie des abeilles sont descendues, on ôte la vitre complètement, on souffle encore, et avec une plume d'oie, on fait descendre les abeilles qui sont encore sur les gâteaux. La chasse finie, on enlève la boîte à miel, et on replace la vitre. On porte les abeilles à l'entrée de leur ruche, on fait tomber très légèrement avec une plume les abeilles qui se tiennent à la planche, on secoue celles qui sont dans la boîte. Il faut être attentif à porter les abeilles à leur ruche, parceque si on les donnait à une autre, elles seraient tuées par celles de la ruche étrangère, dans laquelle on les aurait fait entrer. Il vaut mieux, en commençant, marquer la boîte à miel et la ruche d'un même signe.

On met en magasin les boîtes à miel qui sont bien fournies pour être vendues. On garde celles qui sont peu fournies. Le miel de ces dernières servira de nourriture en avril et en mai, si les abeilles en manquent alors. Les boîtes se conservent bien, si on les place au froid, comme dans une laiterie, en les plaçant dans un endroit où les souris n'ont point accès.

Octobre. Dès les premiers jours d'octobre, l'apiculteur doit visiter ses ruches, pour s'assurer si elles sont assez populeuses, si elles ont assez de miel pour hiverner, et attendre le retour des fleurs du printemps suivant. La population d'une bonne ruche doit former un peloton d'environ huit pouces de diamètre. Pour en juger, il faut, par un matin froid, soulever la ruche et la renverser de manière à amener les rayons du soleil entre les gâteaux, un coup d'œil fera connaître la quantité d'abeilles qu'elle contient. Si le temps n'est pas froid, il faut se servir d'un peu de fumée (celle de bois pourri est préférable) pour tranquilliser les abeilles. Dans ce cas-ci, elles ne formeraient pas un peloton comme s'il faisait froid; mais elles doivent couvrir les rayons de la ruche. Si la population est faible, il ne faut pas

hésiter, mais se décider à l'augmenter par l'addition d'une autre famille. C'est ici une occasion de faire remarquer à ceux qui suffoquent les abeilles, le dommage qu'ils se font en détruisant un essaim capable de leur donner encore beaucoup de miel une autre année. Si l'ignorance voulait céder les abeilles destinées à la mort à un voisin intelligent, ce dernier, au moyen de transvasement, par tapotement et la fumée, (de bois pourri bien entendu) emporterait dans une boîte vide, ces bons serviteurs qu'il réunirait à une ruche qui, quoique bien fournie de miel, paraît faible en population. On réunit ainsi les populations faibles pour en former de bonnes. Les réunions faites à la fin de l'année sont d'une grande importance pour le succès de l'année suivante, surtout quand la saison qui suit a été mauvaise comme cette année. Il est constaté qu'une colonie bien peuplée ne mange guère plus en hiver qu'une autre moins peuplée; mais la supériorité du travail d'une ruche forte sur une faible est étonnante. La réunion des populations faibles produira une économie de miel pour l'hivernement et une augmentation de la même substance durant l'été suivant. Ces deux faibles populations n'en feront plus qu'une forte. Une seule mère suffit; non seulement elle suffit, mais il y a une incompatibilité absolue entre deux mères. L'une devra succomber sous les coups de sa rivale. La ruche nommée : *Ruche de la fermière canadienne* se prête bien aux procédés qu'on emploie pour réunir les populations.

J. E. LABONTÉ.

Culture du chanvre.

M. Joly, M. P. P., pour le comté de Lotbinière, dans une correspondance adressée au *Canadien*, après avoir loué l'excellente idée de MM. Taschereau, Onslow et Ryan, de Québec, qui ont établi une corderie à Charlesbourg, pour encourager la culture du chanvre en Canada; après avoir fait ressortir les avantages que les cultivateurs canadiens pourraient retirer de cette culture, rend compte de l'expérience qu'il a faite lui-même cette année, et donne d'excellents conseils, à ce propos.

Aujourd'hui ce serait perdre son temps que d'essayer de prouver que la culture du chanvre peut se faire avec avantage dans notre pays. Les expériences qui ont été faites depuis quelques années ne l'ont que trop bien démontré. Cependant, on peut ne pas réussir ou n'obtenir que de faibles récoltes, si on choisit mal son terrain, ou encore, si on ne lui donne pas toutes les façons que cette culture exige. M. Joly avoue lui-même que son inexpérience dans cette culture a été cause que le résultat obtenu a été bien au-dessous de ce qu'il aurait pu être.

M. Joly a semé six arpents en chanvre, dans différentes espèces de terrain et avec différents traitements. La première faute commise et qu'il avoue sans détour, est d'avoir semé trop tard, ne l'ayant fait que le 14 juin. Aussi la graine de cette plante n'a pu mûrir et il ne peut compter que sur la filasse, ce qui constitue une perte assez considérable. M. Joly s'est encore trouvé dans la nécessité de faire faire l'arrachage par des mains inexpérimentées, ce qui a causé une perte assez importante. De plus, le choix du terrain laissait beaucoup à désirer, dans certains cas, et dans un des champs, le chanvre a été gravement endommagé par la grêle. Maintenant, si on ajoute à ces désavantages, les pluies continuelles des mois d'août et de septembre, on sera forcé d'avouer que M. Joly a fait son expérience dans les plus défavorables conditions. Malgré cela, un arpent lui a donné un produit net, après le rouissage, de deux mille cinq cent quatre-vingt trois livres. Ces 2,583 livres, à un sou la livre, prix que donne MM. Taschereau et Cie., forment en argent la somme de cinq louis sept chelins et sept deniers et demi.

Les autres arpents ont donné un rendement moindre et même, sur certaines parties où le terrain était très mal égoutté, et où

les racines baignaient dans l'eau, le chanvre est si mal venu qu'on ne s'est pas donné la peine de l'arracher.

Le chanvre peut rouir sur la terre ou dans l'eau, aussi bien que le lin. M. Joly a préféré ce dernier mode. Après l'avoir lié en bottes de huit à dix livres, il l'a aussitôt plongé dans l'eau. Là où l'eau était peu profonde et croupissante, il l'a laissé une semaine durant, et là où elle était plus profonde et courante, il a jugé nécessaire de l'y laisser deux semaines.

C'était au mois d'octobre, lorsque l'eau commence à se refroidir; si l'essai eut été fait vers la fin du mois d'août, comme l'eau est encore chaude, le chanvre eut mis moins de temps à rouir.

M. Joly a fait retirer son chanvre de l'eau lorsque l'écorce se détachait facilement de la partie fibreuse. Il l'a d'abord fait placer debout, le long des clôtures, pour le faire égoutter, ensuite les bottes ont été déliées et étendues sur une prairie, pour y sécher, enfin on l'a lié en grosses bottes de vingt à trente livres et mis en grange.

D'après ses observations, M. Joly conclut que la première condition, pour que la culture du chanvre donne un bon rendement, c'est que le terrain soit meuble. Cette plante pousse si rapidement, qu'il faut qu'elle absorbe la nourriture qui lui convient sans difficulté; ce qui ne peut se faire que dans un terrain meuble. Il doit être semé sur un terrain profond, car sa racine descend verticalement dans la terre, et plus elle descend profondément, plus la plante devient longue. De plus, le terrain doit être bien égoutté, car l'abondance de l'humidité dans le sol, et surtout dans le sous-sol, est toujours préjudiciable au succès du chanvre. Quant à l'engrais qu'il convient de donner au sol qui doit recevoir de la graine de chanvre, cela dépend de sa plus ou moins grande fertilité. On peut même quelquefois obtenir d'excellents résultats sans mettre un seul voyage de fumier.

M. Joly vient de donner un exemple qui devrait être suivi par plusieurs de nos cultivateurs. En rendant compte de ses essais et ses observations, il rend un véritable service à la classe agricole.

RECETTES.

Destruction de la vermine chez les bêtes bovines.

L'onguent mercuriel, ordinairement employé dans les campagnes pour obtenir ce résultat, donne lieu à de fréquents accidents, surtout chez le bœuf et le chien. Or, un moyen bien simple, bien moins coûteux et absolument dénué d'inconvénients, c'est l'usage de la poussière provenant des meules que l'on taille. Répandue pendant quelques jours consécutifs sur les endroits de la peau où se tient la vermine, le détrit des meules à moudre fait périr avec certitude les parasites qui incommodent les animaux.

Fourrage détérioré — Amélioration.

L'expérience démontre chaque jour que lorsqu'on arrose des fourrages, même de très-mauvaise qualité, avec de l'eau dans laquelle on fait dissoudre du sel, ils acquièrent une saveur agréable qui provoque l'appétit des animaux. Les anciens reconnaissaient au sel cette propriété remarquable, car ils avaient l'habitude de préparer de la paille qu'ils arrosaient avec de la saumure, qu'ils faisaient sécher, et qu'ils administraient ensuite à leur bétail. Cette paille ainsi préparée se conservait très-longtemps sans prendre de mauvais goût.

La Société d'agriculture de Roanne (Loire), après avoir signalé ce fait des anciens, rapporte que dans le Jura, où l'on se livre en grand à la fabrication du fromage, on a l'habitude de saler les herbages que l'on donne à manger aux vaches. Cette société ajoute de plus qu'au moyen du sel on est parvenu à faire manger à ces animaux des plantes sauvages croissant dans des terrains humides et marécageux, et que l'on a observé qu'une fois que les vaches sont habituées à manger ces plantes, elles les consomment ensuite, sans addition de sel.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

XII. DU LUXE DANS LES ÉGLISES.

(Suite.)

Une femme qui fait profession de piété, comme semblent le faire toutes celles qui assistent aux offices divins, devra donc se parer de modestie et de chasteté pour venir aux offices divins. L'apôtre lui interdit d'y venir revêtue d'habits somptueux, jetant au loin tous les ornements du luxe ou de la vanité, comme l'apôtre le lui donne clairement à comprendre, par la défense des ornements d'or, de perles ou de la frisure des cheveux.

Certaines personnes mondaines, qui veulent à tout prix, justifier leur conduite dans les églises, pourraient peut-être interpréter en leur faveur ces paroles de l'apôtre : pour venir aux églises, que les femmes soient vêtues comme l'honnêteté le demande. Elles se tromperaient grossièrement, puisque tous les commentateurs catholiques entendent par ces mots, des habits honnêtes, décents et modestes (*verecunde, sobrie, moderate et modeste*). Corneille Lapiere qui résume les sentiments de tous, ajoute : " Car la première vertu d'une femme qui paraît en public et à l'église (remarquez), est la modestie, surtout dans ses vêtements. "

Ces règles de modestie, prescrites par l'apôtre, étant de nature à froisser les idées païennes malheureusement reçues dans notre société catholique relativement aux vêtements que les femmes doivent porter en assistant aux offices divins ; il est de mon devoir de leur prouver combien ces idées sont fausses, opposées à l'esprit catholique et indignes d'être adoptées par des femmes chrétiennes. Qu'elles se donnent le soin de lire mes preuves, sans parti pris de ne pas se rendre à la vérité.

Sur le texte de St Paul, qui nous sert de témoignage incontestable contre le luxe dans nos églises, voici ce que saint Jean Chrysostôme disait à une femme de son temps, qui était venue habillée de luxe et de vanité, dans l'église dont ce grand évêque était le pasteur : Venez-vous dans l'église comme une courtisane, pour y danser ? cherchez-vous ici les plaisirs d'une noce ou quelques autres plaisirs des sens ? Etes-vous venue ici pour vous y donner en spectacle ? Ce n'est point là le vêtement d'une femme en prière. Si vous êtes venue pour implorer la clémence divine en faveur de vos péchés, comment pouvez-vous vous parer avec tant d'orgueil !

" C'est une espèce de monstre, en fait de mœurs, dit l'abbé Sionnet (commentaire sur le même texte), de faire profession de piété et de christianisme, et de conserver de l'attachement pour les vanités et les superfluités des parures. Jésus-Christ n'a prêché que la pauvreté, que la modestie, l'amour, des croix et des souffrances ; il a lui-même vécu dans les travaux, dans l'indigence, dans les humiliations ; et des personnes qui font profession de le suivre et de pratiquer ses maximes, pourront porter la vanité, l'orgueil et la superfluité des parures jusqu'aux pieds des autels ? "

" Qui aurait une fois compris, dit le Père Lallement (sur le même texte de Saint Paul) avec quelle préparation de cœur Dieu veut qu'on l'approche, ne s'occuperait pas du soin de son corps, au-delà d'une juste et honnête bienséance. Servantes d'un Dieu chargé d'opprobres, venez-vous (dans les églises) lui insulter en déployant à ses yeux l'appareil d'un luxe tout profane ? Le détail que fait saint Paul de tant de vaines parures serait peu digne de ce grand apôtre, si l'usage ne lui en eût paru criminel, ou on lui-même, ou dans ses suites. "

Il n'y a donc pas moyen de nier que, outre les lois générales du christianisme qui condamnent le luxe et la vanité des parures dans l'usage ordinaire de la vie, il y a une règle spéciale et formelle qui les défend aux femmes pour assister aux offices divins.

Toute personne donc qui s'obstinerait à y venir couverte de luxe et de parures mondaines, ne pourrait, en aucune façon, justifier sa manière d'agir. Elle serait ouvertement en contradiction avec les enseignements de sa religion qui la condamnent expressément. Car, que les usages introduits depuis quelques années de venir aux offices divins avec des habits de bals ou de noces, soient un vrai désordre, un désordre criminel, un désordre criant, un désordre condamnable et condamné, un désordre qu'aucun prétexte ne pourrait justifier : la chose est évidente pour quiconque a encore un peu de bon sens chrétien.

Toute personne sensée ne comprend-elle point que c'est visiblement profaner la sainte maison de la prière, que d'en faire un rendez-vous pour y étaler aux regards des fidèles tout le luxe et toutes les vaines parures qu'il plaît à l'esprit d'orgueil, à l'orgueilleux Satan, de mettre en vogue dans une société qui a perdu le sentiment et l'esprit chrétiens ? Tout ce luxe, toutes ces parures mondaines n'y sont-elles point souverainement déplacées, autant et plus déplacées que ne le seraient des habits de deuil pour assister à une noce ou à un bal ?

Serait-ce, d'ailleurs, avec un attirail d'orgueil et de vanité prétentieuse que les femmes catholiques seraient d'accord avec un autre précepte du même apôtre saint Paul : *Que votre modestie soit connue de tous les hommes ; le Seigneur est proche*. Serait-ce bien de la modestie qu'elles montreraient aux hommes, pour les édifier et les porter à adorer le Dieu qui est proche, dans le saint tabernacle, si elles venaient aux offices divins pour s'y montrer en spectacle, par un attirail profane et scandaleux du luxe et des vanités dont elles seraient revêtues ?

Serait-ce, encore, avec les pompes de Satan qu'elles accompliraient cet autre précepte du même apôtre ? *Revêtez-vous, comme élus de Dieu, saints et bien-aimés : d'humilité et de modestie*. Par quel renversement de bon sens catholique pourraient-elles trouver le moyen de se persuader qu'elles soient revêtues de l'humilité et de la modestie qui sont requises pour assister aux offices divins, si elles y venaient revêtues des parures de l'orgueil et d'un luxe effronté ? Seraient-elles les élus de Dieu ou du monde ? Deviendraient-elles, avec ces vanités, une odeur de vie, pour la vie, ou une odeur de mort, pour la mort, à leurs frères et à leurs sœurs catholiques réunis aux pieds des autels du Dieu du Calvaire ? Ne seraient-elles pas une odeur de mort pour la mort ?

Au reste, ces scandales honteux du luxe et des vaines parures qui, d'une société devenue païenne, sont passés jusque dans le lieu consacré aux larmes, à la prière et à l'oblation de l'adorable victime du Calvaire, n'ont pas seulement été condamnés par saint Paul et par ses commentateurs, mais encore par des écrivains laïques, justement indignés contre les profanations de la maison de la prière. Mettons, sous les yeux des femmes catholiques de nos campagnes, cette protestation d'une énergie et d'une vérité frappantes, citée par le chevalier de Doncourt, dans son livre portant pour titre : " La vérité aux femmes "

" Les femmes mondaines ont une singulière religion ! C'est le dimanche, en grande parure, qu'elles font à Dieu, dans les églises, une visite de cérémonie, à l'heure où tout le monde y va ; alors chacune, sous prétexte de prier Dieu, ne néglige aucun moyen de le faire oublier aux autres. Par la parure, par les attitudes, on s'efforce d'attirer la pieuse attention des fidèles et de les damner en leur faisant adorer des idoles. "

Que les femmes et les filles qui ne rougissent plus de venir dans la sainte maison de la prière pour y faire assaut de vanité, veillent descendre dans leur conscience et se rendre compte des instincts qui les poussent à se revêtir de toutes les mondanités des parures, pour venir dans les assemblées religieuses : qu'y découvriront-elles ? Pas autre chose qu'une foule immense de pensées mondaines et étrangères à ce qu'elles doivent y venir faire. Si elles veulent écouter leur conscience chrétienne, elle leur dira qu'elles ne viennent à l'église, ainsi parées des vanités du monde, que parcequ'elles sont les esclaves du respect humain, que pour y être vues, regardées, admirées et y rivaliser par leur toilette avec les autres femmes qui y viennent. Car peut-il leur venir à l'esprit qu'elles y viennent, avec ces parures, pour se faire oublier des hommes ou de leurs compagnes, ou pour être mieux préparées à s'humilier en la présence du Dieu résidant dans le silence et l'humiliation du tabernacle ? Pourraient-elles avouer qu'elles n'y viennent en cet état que pour aider aux fidèles à se recueillir sous le regard du Dieu qui est proche ? Pourraient-elles le dire sans mentir à leur conscience chrétienne ? Que viennent-elles donc faire dans les églises lorsque, pour y venir, elles se parent comme pour aller aux danses, aux bals, aux théâtres, aux assemblées mondaines ? Ne puis-je donc pas répéter ici : " Les femmes mondaines ont une singulière religion. " Oui, en vérité, c'est une singulière religion pour une femme catholique que d'aller dans les églises sous prétexte d'y prier Dieu, mais, en réalité, pour le faire oublier aux autres et se mettre à sa place ! Oui, en vérité, c'est une singulière religion que celle d'une femme ou d'une fille catholique, qui vient aux offices divins pour apprendre aux fidèles qu'elle ne tient compte ni des prescriptions de l'apôtre saint Paul, ni des promesses de son baptême, ni des avertissements de ses évêques, ni des enseignements du christianisme ! Saint Augustin avait donc bien raison de dire qu'une femme qui porte sur son corps les pompes du démon de l'orgueil, n'a qu'une vaine apparence de religion et que la piété qu'elles font paraître, n'est autre chose que de l'hypocrisie.

Nous lisons, dans le livre : " Instruction pour les jeunes gens, " que saint Ambroise, évêque de Milan, voyant une dame parée avec vanité entrer dans l'église, lui adressa ces paroles : " Où allez-vous ? " " Je vais, répondit-elle, dans le temple de Seigneur. " " On dirait bien plutôt, repliqua le saint pasteur, que vous allez à la danse ou au spectacle. Allez, femme pécheresse, retirez-vous, allez pleurer vos péchés en secret, et ne venez point insulter publiquement à Dieu dans sa maison, par votre faste et votre vanité. "

Je ne puis finir ce qui regarde la modestie dans les vêtements qu'exige la sainteté de la maison de la prière, sans soumettre à la conscience des femmes catholiques de la campagne, une réflexion bien propre à faire une profonde impression sur un cœur qui a conservé la foi.

Si, un dimanche au matin, rencontrant une femme couverte des vanités du monde, comme j'en ai si souvent vues dans les églises, se dirigeant vers la maison de Dieu, j'usais de la liberté dont Saint Ambroise m'a donné l'exemple pour lui faire cette question : Où allez-vous donc ainsi parée ? Elle me répondrait, je pense, je vais à l'église. Mais donne-t-on un bal, ou joue-t-on la comédie aujourd'hui dans l'église ? Ou s'y fait-il un rendez-vous pour donner des prix aux femmes de la paroisse qui seront le plus élégamment ou le plus richement vêtues ? Sans daigner répondre à ces questions que, sans doute, elle trouverait fort impertinentes, elle se contenterait de me répondre qu'elle se rend à l'église pour y entendre la messe. Oh ! vous allez à l'église pour y entendre la sainte messe ? Mais vous savez, je pense, ce qui se passe à l'autel, pendant le saint sacrifice de la messe ? Auriez-vous la complaisance de me le

dire ? Voici ce qu'elle me répondrait, si elle avait l'intelligence de ce qui se passe à la sainte messe : " La sainte messe va rappeler à mon souvenir toute l'histoire de la Passion de mon Sauveur, depuis le jardin des Oliviers jusqu'au calvaire. A la consécration, l'autel sert au prêtre de calvaire pour y immoler de nouveau le divin Sauveur. A la parole du prêtre, le Dieu, mort sur une croix pour l'amour de moi, descend de la droite de son Père où il est assis, pour venir s'immoler de nouveau sur l'autel, et renouveler, en ma présence, le sacrifice qu'il a fait sur le Calvaire, en présence du peuple juif. " C'est bien ! Ecoutez-moi maintenant.

Le Fils bien-aimé du Père, l'âme triste jusqu'à la mort, était en prière au jardin des Oliviers, commençant les travaux de sa cruelle Passion qu'il devait terminer par sa mort sur une croix, sous les yeux d'un peuple qui, par son attitude, par ses gestes, par ses habits de fête, par son impiété et par ses moqueries, venait insulter à ses douleurs, à son agonie, à sa mort.

Le doux Sauveur venait d'achever sa prière, lorsque l'un des apôtres s'approchant de lui et lui donnant des marques d'un respect hypocrite, lui dit : *Maître, je vous salue ! Jésus lui répondit : Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ici ?*

Judas ne répondit point !!

Si, après m'avoir fait cette réponse, je disais à cette femme de vouloir bien jeter un regard sur ses habits, et de me dire ensuite si sa conscience lui rend le témoignage qu'elle est vêtue comme il convient de l'être pour assister à la mort mystique de son Sauveur sur l'autel, que pourrait-elle me répondre qui ne fut pour elle un sujet de condamnation ? N'aurais-je pas alors le droit de lui appliquer cette sentence évangélique : *méchamment serviteur, je vous condamne par votre propre bouche*

Comprenez-vous que la messe, à laquelle vous venez prendre part, soit la rénovation de la mort d'un Dieu sur la croix ? Si vous le croyez, comment se fait-il que vous y alliez vêtues comme le sont les femmes mondaines pour aller au théâtre, à une danse, ou à une fête de réjouissances profanes ? Est-ce que votre conscience chrétienne ne vous fait pas appréhender que, du moment que vous allez vous mettre à genoux aux pieds des autels, pour saluer votre maître qui y réside, ce même maître, humilié sous les voiles eucharistiques, ne vous dise comme à l'hypocrite Judas : *Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ici ?* venez-vous ici pour vous moquer de mes humiliations, par l'ostentation de votre orgueil et de vos vanités ? Vous faites profession de croire qu'au moment de la consécration, je vais descendre du séjour de ma gloire pour m'immoler sur l'autel qui est devant vous, et vous voilà parée comme pour aller à une danse. Moi, votre Dieu, je viens m'humilier, sous vos yeux jusqu'au point de voiler mon corps glorieux sous les viles enveloppes du pain et du vin, et vous venez ici pour montrer votre corps mortel revêtu de tout l'éclat des parures mondaines ! Je viens m'immoler de nouveau pour les péchés des hommes, et vous venez, jusque sous mes yeux, braver les antithèmes que j'ai lancés contre l'orgueil et le faste ! *malheur, vous n'avez fait dire par mes prophètes, malheur à la couronne d'orgueil, à la fleur passagère qui fait leur faste et leur gloire ! malheur à vous qui entrez avec une pompe fastueuse dans les assemblées d'Israël !*

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire.

Liste des prix accordés à l'exhibition du comté de l'Islet.

Espèce chevaline. — Nombre d'entrées, 50.
Reproducteurs de 3 à 12 ans. — Cette classe n'a pas obtenu de prix.

Juments poulinières avec leurs poulins. — 1er prix, Alphonse Miville; 2nd, David Chouinard; 3e, Augustin Jean.

Pouliches de 3 ans. — 1er prix, Révd. M. Téta; 2nd, Joseph Thériault; 3e, Révd. M. Parent.

Poulins de 2 ans. — 1er prix, J. B. Dupuis. Poulins et pouliches de pas moins d'un an. — 1er prix, Adolphe Pronvaux; 2nd, Cyprien Terriault; 3e, Isaac Giasson.

Pouliches de 2 ans. — 1er prix, George Pelletier; 2nd, P. G. Verreault; 3e, Narcisse Pelletier.

Espèce bovine. — Nombre d'entrées, 55.

Reproducteurs de 24 à 30 mois, eu égard à l'âge — 1er prix, Barth. Pouliot; 2nd, Jos Thériault; 3e, Léon Leclerc.

Reproducteurs de 12 à 18 mois, eu égard à l'âge. — 1er prix, Frs. Giasson; 2nd, J. B. Dupuis; 3e, Louis Caron.

Vaches à lait, la plus grande quantité. — 1er prix, Prosper Carrier; 2nd, Alph. Pruneault; 3e, Révd. M. Parent; 4e, Alph. Pelletier.

Taures de 24 à 30 mois, eu égard à l'âge. — 1er prix, Léon Leclerc; 2nd, J. B. Dupuis.

Veaux de l'année. — 1er prix, Isaac Giasson; 2nd, J. B. Dupuis; 3e, Louis Bois.

Veaux de races étrangères. — 1er prix, Frédéric Bélanger; 2nd, Révd. M. Parent.

Espèce ovine. — Nombre d'entrées, 63.

Les plus beaux reproducteurs ayant la plus belle laine. — 1er prix, Philippe Charretier; 2nd, J. B. Dupuis; 3e, Eugène Casgrain; 4e, Louis Bois; 5e, Frédéric Fourrier.

Les plus belle brebis ayant la plus belle laine. — 1er prix, Eugène Casgrain; 2nd, Louis Blais; 3e, Rev. M. Parent; 4e, Etienne Caron; 5e, David Chouinard.

Pour les deux plus beaux agneaux. — 1er prix, Louis Bois; 2nd, Etienne Caron; 3e, Sam. Roy; 4e, Dmo. Ch. Duval; 5e, Ed. Caron; 6e, Marcel Fortin.

Espèce porcine. Nombre d'entrées, 35.

Les plus beaux reproducteurs au-dessous d'un an. — 1er prix, Jules Casgrain; 2nd, Frédéric Bélanger; 3e, P. Denis Gamache; 4e, Prosper Carrier.

Truies d'un an et au-dessous. — 1er prix, Edouard Caron; 2nd, B. Pouliot; 3e, Prosper Carrier.

Truies au-dessous d'un an. — 1er prix, Olivier Thibault; 2nd, Frédéric Bélanger; 3e, Michel Caron.

Terre neuve non labourée dans le cours de l'année, 6 concurrents — 1er prix, Elz. Dubé (colon), 17 arpents et demi; 2nd, Germain Thibeau (colon), 9 arpents et 62 perches; 3e, Cyprien Caouet (colon), 7 arpents et 37 perches.

Terre neuve labourée, 12 concurrents. — 1er prix, Calixte Gagné, 14 arpents et 6 perches et demi; 2nd, Joseph Fafard, 9

arpents et demi; 3e, Marcel Fortin, 9 arpents et quart.

Pour la plus grande quantité de graine de lin, 6 concurrents. — 1er prix, Marcel Fortin, 24 minots et 8 pots; 2nd, Eugène Dumas, 7 minots et demi; 3e, Louis Bois 6 minots et demi.

Pour la plus grande quantité de patates dans pas moins d'un arpent, 17 concurrents. — 1er prix, Jean Castonguay, 350 minots dans un arpent; 2nd, Martial Caouet, 331 minots dans un arpent; 3e, Alphonse Pelletier, 312 minots et demi dans un arpent; 4e, Michel Caron, 300 minots dans un arpent

Pour la plus grande étendue de terrain cultivée en légumes, 4 concurrents. — Messire Ls. Parent, 125 perches; 2nd, Alphonse Miville, 89 perches; 3e, Germain Pelletier 68 perches.

Pour la plus grande quantité d'oignons, 5 concurrents. — 1er prix, Jean-Baptiste Pelletier (Saint-Jean), 21 minots et demi; 2nd, Narcisse Pelletier (Saint-Jean), 14 minots.

Pour la plus grande quantité de lait, pendant 3 jours, 7 concurrents. — 1er prix, Prosper Carrier, 33 pots; 2nd, Adolphe Pruneau 31 pots; 3e, Messire Ls. Parent 28 pots et demi; 4e, Alphonse Pelletier 28 pots et demi.

Tabac. — Philéas Sirois en a récolté 260 livres cet automne.

Maximes agricoles.

Depuis l'époque où la science est venue éclairer la pratique et soumettre la théorie à l'expérience, l'agriculture a commencé cette marche sûre et progressive qui tend à en faire une industrie aussi profitable qu'elle est honorable. — *Briaune.*

Les seules écoles d'agriculture dont on puisse attendre des résultats utiles pour les progrès de la science agricole sont celles où la pratique intellectuelle occupe beaucoup de place dans l'enseignement. — *De Dombasle.*

L'ignorance est un vice radical qui s'oppose dans tous nos départements les plus pauvres, aux progrès de l'agriculture — *A. Thouin.*

Adopter des végétaux étrangers à un climat, c'est se jeter dans la carrière douteuse des essais. — *De Gasparin.*

Pour réussir dans la carrière agricole, il faut cette loyauté, cette probité qui commandent l'estime, la confiance et le crédit; il faut cette rectitude de jugement qui permet de distinguer le bon du mauvais, cet esprit d'ordre et de conduite qui équivaut à un capital, cette activité d'intelligence et de corps qui multiplie les forces dont on peut disposer, et cette puissance de volonté et de persévérance sans laquelle on ne peut attendre de résultats longs à se produire; il faut aussi cette fermeté, cette aménité et ce tact sans lesquels il n'est pas possible de conduire les hommes. — *A. Bella.*

La science des assolements consiste dans

la juste proportion des récoltes à vendre et de celles qui doivent être consommées. — *Schwerts.*

Il n'y a de bons assolements, base d'un système durable de culture, que celui qui rend suffisamment à la terre, en même temps qu'il donne des profits satisfaisants. — *Schwertz.*

Dans l'agriculture, le principe fondamental, c'est de rendre toujours largement à la terre, n'importe sous quelle forme, tout ce qu'on lui enlève par les récoltes. — *Liebig.*

Un des principaux avantages de la jachère, c'est que la terre étant remuée, tournée et retournée par des labours et des hersages, les mauvaises herbes finissent par disparaître. — *Schwertz.*

L'assolement alterne et la nourriture du bétail à l'étable peut beaucoup plus facilement et plus promptement que toute autre, faire succéder alternativement les récoltes des fourrages et celles des grains — *Thaer.*

La courte durée des baux s'oppose aux changements d'assolement. — *Schwertz.*

Un propriétaire doit passer des baux à long terme et éviter de louer trop cher, afin de rendre possible les améliorations. — *Droz.*

Avant de se décider à drainer une partie des terres qu'il a affermées, le fermier doit examiner si son bail a encore une durée assez grande pour qu'il puisse avoir la chance de rentrer dans ses avances et de réaliser des bénéfices. — *Barral.*

Rien n'indique mieux un bon cultivateur que les soins qu'il donne à ses instruments agricoles. — *John Sinclair.*

Le goût de la truie porte rarement bonheur aux agriculteurs débutants. — *Leconteux.*

La terre est une fabrique de produits agricoles, et, semblable aux autres fabriques, elle veut être exploitée, conservée et améliorée. — *De Gasparin.*

La meilleure organisation de la propriété rurale est celle qui attire vers le sol le plus de capitaux, soit parce que les détenteurs sont plus riches à l'étendue des terres qu'ils possèdent, soit parce qu'ils sont entraînés à y dépenser une plus grande partie de leurs revenus. — *Léonce de Lavergne.*

Le grand fléau de la propriété française, c'est la dette, non celle qui a été contractée pour faire valoir, mais celle beaucoup plus commune qui porte sur le fonds lui-même, et qui laisse la propriété nominale sans ressources pour l'entretenir en bon état. — *Léonce de Lavergne.*

En matière rustique, c'est le service des jeunes et le commandement des vieux qui conviennent le plus. — *Palladius.*

Dans l'agriculture, un d'eau et un de soleil ne font pas deux, ils font quatre. — *De Gasparin.*

Le temps est comme l'argent, n'en perdez pas, vous en aurez assez.

ANNONCES.

**FRAISE DE L'AGRICULTEUR,
ROUGE**

Nouvelle variété formée, il n'ya que trois ans, recommandable par sa grosseur et son bon goût. Madame Valiquet en a fait une récolte superbe cette année. Elle offre en vente 1000 plants de ces Fraisiers, qu'elle a élevé avec soin.

Prix : 25 cts. chaque ; 60 cts. pour 3, \$1 pour 6 ou \$1. 50 la douzaine, expédié, free, par la poste, ou si par express, a la charge de l'acquéreur. On peut planter durant tout le mois et au printemps ; Que les amateurs s'empresent de faire leur commande ; Adressez franc de port à

ADOLPHE VALIQUET, St. Hilaire.

Certificat. — Les fraises de Madame Valiquet sont les plus grosses et les meilleures au goût que nous ayons vues.

C. O. Rolland, BRUCE CAMPBELL,
H. BAILEY,

TRÉFLE ALSIKK.

Le soussigné offre en vente chez lui, de la graine de ce trèfle si avantageux pour les agriculteurs canadiens et que ceux qui en ont déjà essayé la culture préfèrent maintenant a toutes les autres espèces. Il fournit une récolte plus abondante que le trèfle rouge, résiste parfaitement à notre climat et plaît davantage aux animaux.

Pour les propriétaires d'abeilles il est surtout d'une importance qui se comprend facilement ; il fournit en abondance aux abeilles des matériaux propres à la production d'un miel plus savoureux et plus pur même que le trèfle blanc.

Prix, la livre 40 centins.

THOS. VALIQUET, Apiculteur,
Ferme aux abeilles, St. Hilaire

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, a l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 94, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE
Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,
LADY HEAD,
A. MARMEN, Maître.

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour
L PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE,
MARDI, le 19 NOVEMBRE 1866, à QUATRE
heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus :
BASSIN DE GASPE,
PERCÉ,

PASPÉBIAC,
DALHOUSIE,
MIRAMICHI,

SHÉDIAC et
PICTOU.

Tout le bagage au risque des propriétaires.

Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à
F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES
et BIJOUX qui lui seront confiés pour
être réparés seront mis dans un coffre en
fer à l'épreuve du feu.

RUCHES ET ABEILLES.

Le soussigné, qui s'est livré depuis un grand nombre d'années à la culture des Abeilles, a fait des expériences complètes sur les diverses méthodes recommandées ainsi que sur toutes les Ruches perfectionnées offertes depuis quelque temps au public.

A la demande de plusieurs amateurs et cultivateurs, il a entrepris de faire manufacturer les Ruches qui lui semblent les mieux adaptées à notre climat et dont il peut sans hésitation recommander l'usage.

Pour plus amples renseignements, s'adresser par lettre ou personnellement à

THOS. VALIQUET, Apiculteur,
Ferme aux Abeilles, à St. Hilaire.

LE CONSERVATEUR DES DENTS



PHILODONTE

Odorant du Dr. POURTIER, chirurgien-dentiste. Préparation hygiénique scientifiquement composée pour purifier la bouche, conserver les gencives et les dents. A vendre chez tous les pharmaciens et à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes.

2 novembre 1866.

**NOUVELLES
MARCHANDISES SECHES**

Patrons de Robes

Popelines rayés,
Lustrés rayés,
Draps de Paris rayés,
Méridos Français de toutes les nuances.

Vêtements de dessous

Chemises du Canada L. W.,
Caleçons du Canada L. W.,
Chemises et Caleçons d'Ecosse L. W.
Bonneteries du Canada et d'Ecosse, de toutes grandeurs et de toutes couleurs, garantis donner satisfaction.

Nouveaux Tweeds

Tweeds du Canada et d'Ecosse, tout laine, Flanelles du Canada, toute laine.

A vendre chez

LÉGER et RINFRET

No. 4 rue St. Jean, Haute-Ville

15 octobre, 1866.

Québec.

E. BAZARETTI,
MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

REMERCIÉ les cultivateurs et ses amis de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux et les informe qu'il vient d'ajouter une Papeterie à son commerce de tabac.

Il aura constamment en mains Tabac en feuille, en poudre, à fumer et en torquette, Cigares, Pipes en bois et en terre, Allumettes, Sacs à tabac, Tabatière, etc., etc. qu'il vendra au plus bas prix.

La papeterie sera toujours bien assortie de Livres de comptes et de notes, Papier à écrire, Enveloppes, Plumes, Encre, Crayons, Porte-monnaie, Porte-Cigares, Chapelets, Croix, Médailles, etc., etc.

Et aussi un grand assortiment de Parfumeries françaises et anglaises.

15 octobre 1866.

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

HUILE DE CHARBON
de la meilleure qualité.

MOULIN A COUDRE
DE
VICTORIA
A l'usage des familles.

L'AGENCE pour la vente de ces mou-
lins donne un profit net d \$10.00 à
\$15.00 par jour!!!

Plusieurs personnes trouveraient de l'em-
ploi pour la vente de moulins à coudre, à
l'usage des familles, la plus grande inven-
tion de notre siècle par ses nouvelles amé-
liorations. Avec ce moulin on peut ourler,
rabattre les coutures, border, conclonner,
piquer et broder de la manière la plus par-
faite et la plus régulière. Aucune famille
ne devrait se priver de ce moulin sans ri-
vaux, par la qualité et le prix.

Ce moulin sera envoyé à ceux qui feront
parvenir au soussigné propriétaire, \$15.00
dans une lettre enregistrée.

Les soussignés paieront dix à quinze
piastres par jour, à ceux qui agiront comme
agents pour la vente de ces moulins à
coudre, ou soixante-et-quinze piastres par
mois, dépenses payées.

Pour renseignements s'adresser, par lettre
affranchie, au soussigné

GATES & Co.,
No. 14, King Street East,
15 septembre 1866. Toronto, C. W.

GRANDE REDUCTION
SUR LES
Marchandises de Coton!

Colons nouveaux venant d'être reçus et af-
ferts aux taux de la baisse actuelle en
Angleterre.

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET,
SAINT-ROCH, QUEBEC.

MONTMINY et BRUNET informent
leurs pratiques et le public qu'ils
viennent de recevoir par les derniers stea-
mers d'Europe une grande quantité de Co-
ton de toute espèce acheté pendant la baisse
énorme qui a eu lieu sur ces effets sur les
marchés anglais dans le cours du mois der-
nier, les acheteurs trouveront les prix bien
bas, et la qualité des effets bien meilleurs
que par le passé. Ces effets consistent en
Shirting, Coton des Indes, Coton Jaune,
Coton double tige pour drap de lit, jaune
et blanc, Indiennes, Coton filé blanc et
bleu, Couvre-pieds blanc et de couleurs, et
beaucoup d'autres espèces de coton.

— AUSSI —

Une caisse de toile fine en coupons de
qualité supérieure et à bas prix.

— DE PLUS —

Un grand lot d'étoffes à Robes offert à 25
p. 100 de réduction sur les prix du prin-
temps.

MONTMINY et BRUNET,
Saint-Roch, Québec.

15 août 1866.

SIMON BEDARD
HORLOGER ET BIJOUTIER
Québec, No. 27, rue St. Jean
en dedans des murs

INFORME les cultivateurs qu'il a toujours
en mains un assortiment considérable
de bijouteries, telles que montres en or de
tous genres, montres d'argent, chaînes en
or pour Dames et Messieurs, boucles d'o-
reilles, bagues et jones pour mariage de
meilleure qualité, bracelets en or et en jet,
boutons de chemise de toutes sortes, épin-
glettes et boucles d'oreilles en jet, argente-
rie de toutes sortes, telles que cuillères,
fourchettes, plats à pain, plats à biscuits,
huilliers, etc., etc.

Aussi : horloges de tous patrons et de
tous les goûts, en bronze, imitation de pa-
pier maché, fer, acajou, etc. Sacs de vo-
yage, porte-manteaux en maroquin, lu-
nettes d'opera, et un grand nombre d'objets
de fantaisie trop longs à énumérer.

Les montres, horloges et bijouteries se-
ront réparées avec soin et exécutées sous
le plus court délai.

Tous articles à être réparés dans cet éta-
blissement sont placés dans un coffre à l'é-
preuve du feu et des voleurs.

On peut aussi se procurer une variété
considérable de feux d'artifices de toutes
espèces et de tous prix.

15 août 1866.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse
de St. ELOI, comté de Témiscouata,
contenant quatre arpents de front sur qua-
rante-deux de profondeur, avec maison,
étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40
arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser à M. le Curé du lieu,
J. C. G. GAUDIN, Ptre.

MARCHAND - EPICIER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le
public, qu'ayant un assortiment consi-
dérable d'Épicerie fraîche, de Vins et
Liquieurs de toutes sortes, est prêt à satis-
faire toutes commandes qui pourraient lui
être faites par écrit ou autrement. Il en
fera l'expédition, par le Grand Tronc ou
les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court
délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort et No 3, sur
l'ancien marché, B.-V., Québec.

J. B. C. HEBERT,
ET

J. ANCTIL,
Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'an-
cienne maison occupée par Chs. M.
DeFoy, écr, No 15, rue St Joseph, Haute-
Ville, Québec.

BROME DE SCHRADER,
Importé de la maison Vilmorin, Andrieux
et Cie., de Paris, par le propriétaire de
la Gazette des Campagnes.

On peut se procurer à l'imprimerie de
la Gazette des Campagnes de la graine de
Brome de Schrader.

Les écrits qui ont paru dans les Nos. de
la Gazette des Campagnes du 1er mai et
1er juillet 1865, ainsi que du 2 janvier 1866,
recommandant la culture de cette plante
fourragère, pouvant donner deux récoltes
par été, suffisent pour inviter les cultiva-
teurs à envoyer 25 cents en estampilles, par
lettre affranchie, au soussigné qui s'empres-
sera de leur faire parvenir, par le retour de
la malle, un paquet de cette graine, suffi-
sant pour en faire l'expérience, et pouvoir
se procurer de la graine pour l'année pro-
chaine. FIRMIN H. PROULX

NOUVELLES MARCHANDISES

VENANT d'être reçus, Drap de Moscou,
Drap de Molleton, Drap de Castor,
Drap de Pilote, Drap double foulé, Nou-
velles Etoffes pour Palletots, Nouveaux
Tissus d'Ecosse, Nouveaux Tissus de ma-
nufactures du pays, Vêtements au tricot,
Flanelle blanche et de couleur, Flanelle de
goût, Chemises de Flanelle.

NOUVELLES Etoffes à Robes pour l'au-
tomne et l'hiver, Nouvelles Etoffes
pour Mantilles d'automne et d'hiver, Nou-
velles garnitures de Robes et de Mantilles,
Echarpes et Châles dans les derniers goûts,
Châles au tricot.

NOUVEUX Chapeaux de Fentre pour
Messieurs, Casquettes d'automne,
Chapeaux Ecossois, etc.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,
2 nov. 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE
No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en
mains :

Ferronneries de tous genres; Ferrures de
maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces
de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile,
Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pin-
ceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets,
Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce
magasin un assortiment complet d'instru-
ments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
pres de l'Eglise.
14 avril 1866.

1866

DECEMBRE.

1866

Le Soleil entre au Capricorne le 21 à 8 heures 4 minutes du soir.

Nouvelle lune, le 7 à 0 heures 40 minutes du matin.
Premier quartier, le 14 à 11 heures 48 minutes du soir.
Pleine lune, le 21 à 3 heures 49 minutes du soir.
Dernier quartier, le 28 à 2 heures 38 minutes du soir.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	ETC.	SOL.
Samedi	1	fb De l'Immaculée Conception.	7	37	23
DIMAN.	2	vl I de l'Avant. <i>Kyrie</i> de l'Av. I Vêp. du suiv. mém. du dim. Alma. Salut.	7	37	23
Lundi	3	b S. François-Xavier, conf. 2nd patron du pays. (Indulgence de la propagation de la Foi durant 8 jours.)	7	38	22
Mardi	4	b S. Pierre Chrysologue, év. et doct.	7	39	21
Mercredi	5	fr <i>Jeûne</i> . Ste. Bibiane, vge. et mart. (2).	7	40	20
Jeudi	6	b S. Nicolas, évêque.	7	41	19
Vendredi	7	fr <i>Jeûne</i> . S. Ambroise, év. et doct.	7	42	18
Samedi	8	b IMMACULEE CONCEPTION, d'oblig. <i>Kyrie</i> roy. Aux II Vêp. mém. de l'Av. <i>Veni</i> Salut.	7	42	18
DIMAN.	9	vl II de l'Avant. <i>Kyrie</i> de l'Avant. Aux Vêpres mém de l'oct. <i>Ilodie</i> , et d'un mart.	7	42	18
Lundi	10	fb De l'octave.	7	43	17
Mardi	11	fb S. Dama-se, pape.	7	43	17
Mercredi	12	fb <i>Jeûne</i> . De l'octave.	7	43	17
Jeudi	13	r Ste. Lucie, vge. et mart.	7	44	16
Vendredi	14	fb <i>Jeûne</i> . De l'octave.	7	44	16
Samedi	15	b Octave de l'Immac. Conception. [Salut.	7	44	16
DIMAN.	16	vl III de l'Avant. <i>Kyrie</i> de l'Av. A Vêpres mém. du suiv.	7	44	16
Lundi	17	fr S. Eusèbe, év. et mart. (hier). (<i>O Sapientia</i>).	7	44	16
Mardi	18	b Expectation de la Ste. Vierge.	7	44	16
Mercredi	19	fr <i>Jeûne</i> . Quatre-Temps. De la férie.	7	45	15
Jeudi	20	fr De la férie. <i>Messe de la Vigile</i> .	7	45	15
Vendredi	21	r <i>Jeûne</i> . Quatre-Temps. S. Thomas, apôtre.	7	45	14
Samedi	22	fr <i>Jeûne</i> . Quatre-Temps. De la férie.	7	45	14
DIMAN.	23	vl IV de l'Avant. <i>Kyrie</i> de l'Av. Vêp. de ce Dim. Ant. du Magn. <i>O Emmanuel</i> , doublé et debout.	7	45	14
Lundi	24	vl <i>Jeûne</i> . Vigile de Noël.	7	45	14
Mardi	25	b NOEL. d'obligation. <i>Kyrie</i> du 2 ton à la messe de minuit et <i>Kyrie</i> roy. à la messe du jour. Aux II Vêpres mém. (du suiv. Salut.	7	45	15
Mercredi	26	r S. Etienne, 1er martyr.	7	45	15
Jeudi	27	b S. Jean, ap. et évangéliste.	7	45	15
Vendredi	28	vl SS. Innocents.	7	44	16
Samedi	29	r S. Thomas de Cantorbéry, év. et mart.	7	44	16
DIMAN.	30	b Dim. dans l'oct. <i>Kyrie</i> du dim. II Vêp. de Noël, Ant. doubl. à cap. du suiv. mém. du dim. et de 4 oct.	7	44	16
Lundi	31	b S. Sylvestre, pape et conf.	7	44	16

Température. — Du 8 au 14, cet interval sera beau et froid — Du 15 au 21, froid avec neige et poudrière — Du 22 au 28, beau et peu froid — Du 29 au 31, pluie ou neige. — *Petit Almanach du B.-C.*



PAYEZ SANS RETARD

L'ABONNEMENT A LA GAZETTE DES CAMPAGNES

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, par écrit, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés. Ceux qui refuseront la *Gazette des Campagnes* au Bureau de Poste sans avoir payé leur arrérages seront sensés continuer l'abonnement jusqu'à parfait paiement.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	10 00 AM	3-55 PM
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15 PM	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08
L'Anse à Gile	1-20	11-58 AM
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11 21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
Elgin Road	2-32	10-51
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
Ste Hélène	4-23	9-02
St André	4-33	8-52
St Alexandre	4-43	8-39
Chemin du Lac	5-03	8-19
RIVIERE-DU-LOUP	5-23	8-00

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

DEMEAGEMENT.

F. O. VALRAND

DEPOT D'HUILE DE CHARBON ET DE LAMPES.

A transporté son établissement au No. 6, Côte de la Basse-Ville, Québec, deux portes plus bas que l'ancien poste.

Il vient de recevoir un bien grand assortiment de lampes de toutes espèces, Lanternes, Fanaux brûlant l'huile de charbon sans cheminée, aussi globes, cheminées, mèches, brosses. Abas-jour et tout ce qu'il y a de plus nouveau dans ce genre d'articles. Le tout à des prix très-modérés pour argent comptant.

— AUSSI : —

2,600 Gallons d'huile de charbon marqué *Parsan* No. 1.

7,400 Gallons d'huile de charbon marqué *Liverpool* 1ère qualité.

2,580 Gallons d'huile de charbon marqué *Ceder-Creek* 1ère qualité.

A vendre en gros et en détail.